



## Litige Agence - Intervention Serrurier Dimanche

Par **marielab75**, le **28/02/2013** à **17:42**

Je suis locataire d'un logement.

En souhaitant rentrer chez moi ce dimanche, la serrure ne fonctionnait plus. Etant dimanche et ne pouvant pas appeler l'agence qui s'occupe de mon logement, j'ai appelé le serrurier dont le numéro était indiqué dans la cage d'escalier.

Au moment de la facture après un déplacement, une ouverture de porte et le remplacement du cylindre, le coût s'élève à 1201.63€ TTC.

J'ai demandé le remboursement de l'agence qui refuse car n'ayant pas été prévenue au préalable.

La notion d'urgence est-elle suffisante ?

Il y a-t-il un recours ?

Merci

Par **Lag0**, le **28/02/2013** à **18:20**

Bonjour,

Et non, il n'y avait pas ici de caractère d'urgence.

L'urgence serait, par exemple, qu'un bébé soit enfermé à l'intérieur avec une casserole d'huile sur le gaz allumé (j'exagère un peu pour que vous compreniez mieux).

Le seul fait de ne pas pouvoir entrer chez vous n'est pas une urgence, vous pouviez trouver un hébergement (ami, famille, hôtel) pour la nuit et attendre pour prévenir le bailleur.

Vous avez préféré commanditer vous-même les travaux, vous n'avez plus qu'à en assumer

les frais.

Au passage, il est bien évident qu'à ce prix vous vous êtes fait "escroquer" et que jamais le bailleur n'aurait payer une telle somme s'il avait fait intervenir son professionnel attitré.

Par **marielab75**, le **28/02/2013** à **18:27**

Bonjour,

Merci de votre réponse. Je comprends sa position également.